n° 218

magazine

Journal municipal d'information de Champs-sur-Marne (www.ville-champssurmarne.fr) Janvier/Février 2014

Champs-sur-Marne

D'un monde à l'autre

Page 5

(actualités) Champs en images

Dès le plus jeune âge, ils glissent, ils patinent sans risque. Grâce à l'OMA, que du plaisir...

Dans chaque structure, ici à l'accueil de loisirs Victor Hugo, on a partagé la galette en ce début d'année...

Journée portes ouvertes à Cocico. Avec un spectacle, la classe transplantée accueillait les parents d'élèves.

Comme aux Deux Parcs ou au Nesles, succès de la galette au Bois de Grâce.

En avant première du Pockemon Crew, les jeunes de Champs-sur-Marne prennent possession de la scène.

Pose de la première pierre du Clos Voltaire. Au coté de Maud Tallet, les futurs propriétaires ont aussi mis la main à la pâte.

SOMMAIRE

(édito) 5

(actualités)

Champs en images 2
« Dans mon jardin, il y a… » 4
Concours National de la Résistance 6
Le parking de l'hôpital gratuit, c'est fait ! 7
Journée du 8 mars 2014 Pour des droits qui restent fragiles… 8
Élections municipales : mode d'emploi 15
Opération P'tit Dej 19
La Poste, service public toujours 21

(environnement)

Changement d'échelle 7

(dossier)

Vœux 2014 9-14

(travaux)

Allée de la Lisière 16

(culture)

Place aux mômes 17
Les Pockemon à Champs-sur-Marne 17

(ville solidaire)

Voyage en Corse 18

(tribune politique) 20

(infos pratiques) 22-23

page 7

page 12

page 16

Champs-sur-Marne magazine n°218 Janvier/Février 2014 - **Directeur de la publication** : Maud Tallet
Rédaction/Conception/Photos : Service Municipal Communication - Collection privée - Phovoir
Impression : Direct Impression - 10 bis, rue Paul Henri Spaak - Parc Activité l'Esplanade - 77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Distribution : Le Diffuseur
Service Communication Tél. 01 64 73 48 38

« Dans mon jardin, il y a... »

Tous les deux ans, le service municipal petite enfance de la Municipalité invite les « Tout-petits » à venir faire la fête, avec leurs parents et grands-parents.

Les ateliers permettront à chacun de trouver sa place selon ses goûts et ses envies, un peu plus de dix activités différentes seront à disposition.

Cette année, c'est d'ailleurs le thème, Il y aura des plantations à faire, une maison des insectes pour comprendre pourquoi on a toujours besoin d'un plus petit que soit… Sans oublier les clowns et les sculpteurs de ballons qui seront bien sûr de la partie…

Le samedi 8 mars 2014, salle Jacques Brel de 10 h à 13h… Ce sera « mon jardin…

(édito)

D'un monde à l'autre

L'année 2013 aura été une année difficile, à Champs-sur-Marne comme ailleurs, pour les salariés et leurs familles.
Pour celles et ceux qui sont frappés indirectement ou directement par le chômage, la précarité, l'échec scolaire, l'inégalité face à la maladie, les difficultés quotidiennes pour se loger ou tout simplement pour se nourrir… Les quelques 600 ingénieurs, cadres et techniciens de **« La direction du courrier* »** de La POSTE sont de ceux-là, en ce début d'année.

Un grand homme disparu fin 2013 a dit ceci **« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse »**.
Ces paroles prononcées par Nelson Mandela sont des paroles d'espoir pour toutes celles et ceux qui ne renoncent pas malgré leur déception.
Car, soyons lucides, si aujourd'hui on n'est pas membre du MEDEF, on a du mal à se réjouir de nos vies. De cadeaux en cadeaux, le grand patronat impose ses règles parce que rien ne vient freiner sa loi.

Avec le **« Pacte de responsabilité »**, qu'un dirigeant d'entreprise appelle **« le Pacte de réalité »**, le « pouvoir » prend une lourde responsabilité.
L'absence de contrepartie est une vraie question qui conduit aux choix du libéralisme, entraînant, comme partout en Europe, l'échec économique, social et démocratique.

Le patronat s'engouffre dans cette brèche, largement ouverte au nom de la compétitivité, et en demande encore plus : plus de flexibilité, plus de baisse du coût du travail, plus de durcissement des règles d'indemnisation des chômeurs…
Aujourd'hui s'engage **la réforme de la fiscalité des entreprises**. Il y a encore de quoi être inquiet de l'orientation annoncée.

Bien sûr, cette situation ne date pas d'aujourd'hui. Cela fait maintenant plusieurs décennies, depuis le milieu des années 80, que le libéralisme s'est installé au cœur des politiques européennes, avec les conséquences dévastatrices sur le plan social que l'on connaît.

Cet enjeu se pose pour « La Direction du Courrier », à Champs-sur-Marne, comme en Europe. Il n'y a pas une pensée unique européenne. Une autre Europe sociale, une Europe du service public, une Europe au service des peuples et non plus des marchés financiers qui en ont pris patiemment le pouvoir peut se construire.

Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne,
Conseillère générale

** « La Direction du courrier - La POSTE », Bd NEWTON.*

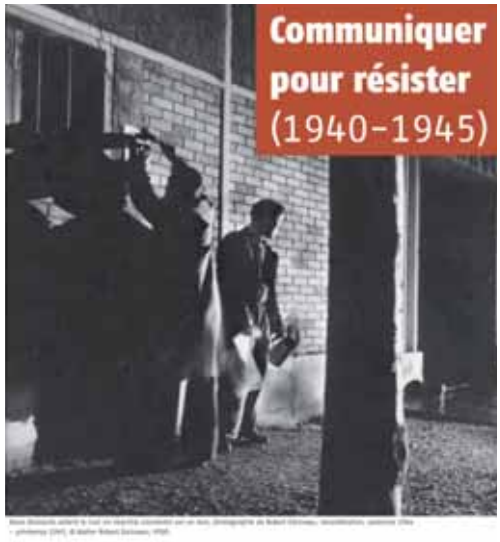

Concours National de la Résistance

Chaque année, pendant toute l'année scolaire, des dizaines de milliers de lycéens et de collégiens participent au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Les meilleurs travaux sont transmis au jury national par les directions des services départementaux de l'Éducation nationale. Parmi ceux-ci, les élèves du collège « Jean Wiener » de Champs-sur-Marne qui ont été accompagnés dans leurs recherches par le comité local de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et des Ami(e)s de la Résistance) ont présenté leur travail sur le thème **« Communiquer pour résister 1940-1945 »** sous la forme d'un journal clandestin en y mêlant les souvenirs familiaux d'élèves, à l'histoire locale et nationale. La remise des prix s'est déroulée le 19 décembre dernier à la Sorbonne. Les collégiens de Jean Wiener y participaient pour recevoir le 1er prix des collèges pour la réalisation d'un travail collectif.

Et cette année ?

Le thème du concours 2014 porte sur la libération du territoire en 1943-1944 et le retour à la République et à la vie démocratique. Le travail se prépare déjà. 15 collégiens sont venus d'Armand Lanoux avec deux de leurs professeurs visiter les archives de la commune. Accueillis par les agents du service documentation/archives de la ville, ils ont pu travailler directement à partir de documents originaux, des pièces historiques et notamment sur :

- le bombardement du 27 août 1944, en collectant les déclarations de sinistres, repérant les points d'impacts sur une carte, en retrouvant les noms des rues... Pas si simple, la ville a bien changé. En 1946, elle ne comptait que 2300 habitants…
- la mise en place du Comité de Libération qui gérera la ville jusqu'à l'élection municipale de 1947. Conformément au programme du Conseil National de la Résistance, les françaises ont alors depuis peu le droit de vote. Elles peuvent aussi être éligibles. Parmi les cinq femmes élues au sein du premier conseil d'après guerre, Simone Naud deviendra seconde adjointe.

La vie n'est pas simple et jusqu'en 1949, il y aura des cartes d'alimentation et des puits sont recreusés pour assurer l'approvisionnement de la population en eau... et pourtant quel bouillonnement démocratique ! C'est à cette époque, dans ces conditions, que se met par exemple en place la sécurité sociale et l'ensemble des droits et des conquis qui assureront les jours heureux…

Un travail qui rappelle aussi que les archives sont publiques, et que si les règles de communicabilité se doivent d'être respectées, chaque citoyen a le droit de les consulter : la mémoire de la ville est celle de chaque citoyen.

Le parking de l'hôpital gratuit, c'est fait !

L'hôpital de Jossigny/Marne-la-Vallée est ouvert depuis maintenant un an. Cet équipement pour la santé n'avait toujours pas été inauguré. À cette occasion, la Direction a fait une annonce définitive.

Dès sa conception, le parking du nouvel hôpital était destiné à être géré par l'entreprise Vinci en Délégation de Service Public (DSP). Si, après les premières mobilisations, la première heure devenait gratuite, il n'en restait pas moins que l'accès au service public de santé, pour les patients comme pour les visiteurs était payant... Le Conseil municipal de Champs-sur-Marne, comme d'autres, s'était associé le 12 novembre 2012 à la déclaration de Jean-Luc Georges (conseiller municipal) qui demandait déjà l'annulation du principe de DSP et donc la gratuité du parking.

Le parking a bien été équipé dès le début avec cabine de paiement et de contrôle d'accès, mais celui-ci ne s'est jamais effectivement mis en place. Le 23 janvier, la direction de l'hôpital annonce le retour de la gestion du parking dans le service public et sa gratuité définitive.

(environnement)
Transport écologique

Changement d'échelle

Il y a quelques mois, Champs-sur-Marne magazine vous présentait la station Intermodale de MOPeasy.

Cette station, expérimentale, permettait, au départ de la gare de Champs-sur-Marne, de partir au volant d'une voiture électrique, réglant ainsi la question du dernier kilomètre, qui bloque encore souvent à préférer les transports publics à la voiture. Aujourd'hui, on change d'échelle. D'ici à 2015, 256 points de charge seront mis en place sur les trois intercommunalités principales de Marne-La-Vallée, 42 sur le Val Maubuée : un véritable réseau de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides qui permettra de se déplacer partout sur le territoire. De quoi réellement développer l'électro-mobilité et agir efficacement en faveur des nouveaux modes de déplacements. Mais au-delà des aspects économiques, le volet écologique est tout aussi important dans ce dispositif. L'encouragement à la mobilité électrique, qui constitue une alternative à la voiture individuelle thermique, est aussi un outil dans la lutte contre la pollution et les émissions de gaz à effet de serre.

Journée du 8 mars 2014
Pour des droits qui restent fragiles...

À la veille de la célébration de la « Journée Mondiale de la Femme », un projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été adopté par l'Assemblée Nationale. L'égalité, pourtant inscrite dans la devise républicaine, dès lors qu'il s'agit des femmes, n'est toujours pas réalisée, au travail, dans la famille, dans la société.

Dans une société qui connaît des crispations autour de la place de chacun et de chacune, en la liant souvent au sexe, **l'affirmation des droits des femmes** fait en réalité progresser **les droits de tous**.
Alors qu'en Europe, et particulièrement en Espagne aujourd'hui, l'une des grandes avancées de ces droits se voit remettre en question, la suppression de la mention de la **« situation de détresse »**, contenue dans la loi Veil votée en 1975, et le renfort du délit d'entrave à l'IVG sont de bonnes nouvelles. Loin des « anciennes oraisons et des vieilles malédictions » teintées réactionnaires, elles réaffirment simplement **le droit des femmes à choisir de poursuivre ou non une grossesse**. Pour la femme, « mon corps m'appartient », sans qu'il ne soit fait état de détresse...
Une mesure qui met en conformité la loi avec la réalité de la plupart des situations et **contribue à déculpabiliser les femmes**. Reste qu'en 10 ans, 130 centres pratiquant l'avortement ont fermé et que l'accès en devient rapidement difficile.

Autre avancée, cette fois en matière de violences faites aux femmes, la loi marque des avancées significatives avec un dispositif de **« l'ordonnance de protection »** renforcé : allongement de quatre à six mois, délivrance plus rapide, et mise en place du principe de l'éviction du conjoint violent, plutôt que le départ de la victime du domicile, mise en place des téléphones d'urgence et doublement du nombre de places d'hébergement femme/enfant.

En France, une femme sur dix déclare avoir subi des violences conjugales. 400 000 victimes recensées en deux ans... 148 en sont mortes l'an passé.

Dans la sphère professionnelle, les entreprises condamnées pour non-respect des obligations en matière d'égalité ne pourront plus prétendre aux marchés publics ni aux délégations de service public. Des réponses sans doute encore insuffisantes quand les femmes restent les premières victimes de la crise. Aujourd'hui, en France, la pauvreté a souvent le visage d'une femme, les femmes jeunes à la tête de famille monoparentale qui élèvent seules leurs enfants, les femmes plus âgées aussi qui ont atteint l'âge de la retraite, les femmes qui travaillent, moins bien payées que leurs collègues masculins, plus souvent touchées par la précarité.

Parmi les 66 millions d'habitants de la cinquième puissance mondiale, 3,9 millions d'hommes et 4,7 millions de femmes vivent sous le seuil de pauvreté...

La loi ne fait pas tout, mais elle permet aux femmes et à la société toute entière d'acter des droits nouveaux et de marquer des acquis. Si cette réalité vaut pour toute la société, elle est encore plus vraie pour libérer les femmes du carcan que font peser sur elles toutes les dominations et discriminations qu'elles subissent.
Pour obtenir l'égalité, même en 2014, les mobilisations restent toujours nécessaires.

La Journée Mondiale du 8 mars garde, plusque jamais, sa raison d'être...

Vœux au personnel communal

« Cette soirée, des vœux au personnel m'est toujours un moment agréable…

« Votre travail en ville, c'est pour le bien collectif. Pour le cadre de vie, pour des services publics adaptés, pour des services de proximité à la personne. Des services publics pour que les parents, par exemple, puissent avoir un accueil de qualité, et divers, pour leurs enfants, afin qu'eux-mêmes puissent aller travailler.

« Des services publics, pour la vie de tous les jours s'adressant à tous les âges, toutes les catégories sociales… ».

« … Un récent sondage national a montré que les Français se sont dit très attachés à leurs services publics et 76 % des sondés se sont dit concernés, ou très concernés, par leur évolution… ».

Médaillés du travail et retraités de la commune.

« … **Moderniser l'action publique** passe également par la diminution des procédures et des tutelles qui allongent inutilement les délais et qui pourraient aller jusqu'à remettre en cause la libre administration des collectivités, si nous n'y prenions garde.

« … Ainsi, l'attribution de dotations pourrait dépendre du ratio « emplois - habitants », **serait-ce une prime aux licenciements ? Une prime à la précarisation et à la réduction des emplois** dans les services publics, prônés au nom de la réduction des dépenses publiques ? **Avec la pratique d'emplois aidés en substitution ? »…**

« C'est pourquoi je veux vous féliciter, toutes et tous, dans chacune de vos fonctions et vous remercier pour le travail accompli.

Un travail au vu et su de chacun des habitants, qui parfois considèrent, parce qu'ils l'entendent trop souvent, qu'il y aurait trop de fonctionnaires !...

Le personnel municipal à l'écoute du Maire.

« Notre Nation, de la commune jusqu'au niveau national, **n'a pas trop de fonctionnaires ! ni trop de services publics !**

« Etes-vous assez nombreux, dans votre service ?

« Êtes-vous assez de salariés pour remplir toutes les missions d'une collectivité de 24 731 habitants ? **Non et j'en suis bien consciente**…

« … Mais, vous entendez que les impôts locaux sont nombreux et trop lourds. Qu'il faut réduire les dépenses publiques, car la France s'endette et vit au-dessus de ses moyens. Les premières mesures devraient être de, diminuer le nombre de fonctionnaires pour que notre pays réussisse.

C'est un argument trompeur !

« … Chaque famille qui paye des impôts, à Champs-sur-Marne, **reçoit en retour plus de service que ce qu'elle verse…**

« … Quand l'idée fait son chemin, c'est là que commence la mise en cause du service public. C'est là que s'accroit la division entre salariés du secteur privé et du secteur public… C'est là que **le principe de la privatisation et de la déréglementation** gagne du terrain.

« … C'est dire combien il faut attirer l'attention sur les risques qu'engendrerait, aujourd'hui, une fragilisation des communes et la mise en cause de la libre administration que les élus veulent exercer, pour leur ville, et pour leur population ».

« Sans leurs services publics de proximité, comment préserver la cohésion sociale ? Sans leur capacité d'investissement, comment faire revenir la croissance économique ?

Sans leur engagement dans des actions concrètes, comment avancer sur le chemin du développement durable ?

Tous les grands défis que doit relever notre pays ne pourront être surmontés sans la mobilisation des communes et, quand c'est le cas, de leur intercommunalité.

« Parce que la commune est une institution résolument moderne, l'Etat se doit à plus de respect, plus de confiance, plus de liberté et plus de souplesse, envers les communes. Il se doit d'assumer le financement des politiques qu'il impulse. »…

Vœux de la Directrice Générale
Christiane Vigneron

« Nous venons de tourner la page d'une nouvelle année… Que cette nouvelle année soit une année de réussite personnelle et professionnelle et qu'elle vous voit en bonne santé…

La Mairie de Champs-sur-Marne « compte un effectif de :

- 549 agents permanents,
- 148 vacataires et remplaçants,
- 8 agents en emplois aidés et apprentis.

« En 2013, la Municipalité a titularisé 13 agents et en a stagiairisé également 13. Elle a procédé a :

- 181 avancements d'échelons,
- 52 avancements de grade,
- 3 promotions internes,

et 6 agents ont bénéficié d'une « CDIsation » dans le cadre de la loi du 12 mars 2012.

« … 8 agents ont réussi les examens et concours de la fonction publique territoriale ».

« En 2014, seront célébrés les 30 ans de « la mise en place du **statut de la Fonction publique territoriale** ».

« … Le fonctionnaire existe puisqu'il a des droits et des obligations. Tel était **« le message »** que voulait nous donner la loi du 13 juillet 1983 du nom du ministre communiste de la fonction publique de l'époque Anicet Le Pors, sous le gouvernement Mauroy.

C'est en effet en 1983 que la fonction publique, jusque-là limitée aux administra-

tions d'Etat, est étendue aux collectivités territoriales et aux Etablissements publics hospitaliers.
« **Depuis 1984, notre Statut a subi de nombreuses transformations**. Des transformations qui, pour certaines, ont dessiné une fonction publique moins stable sur ces garanties et que nous devons tout faire pour préserver ; c'est important de le rappeler au moment où, de nombreux collègues **sont inquiets** sur leur devenir en raison du regroupement de certaines intercommunalités prévu dans la loi sur les métropoles… ».

« … 2013 n'a pas été une année de tout repos pour les services municipaux.
« Chaque service aura pris sa pleine part dans les efforts fournis. Ces résultats sont à mettre à l'actif du travail de tous, chefs de service, personnels administratifs sociaux et techniques de toutes les structures et de toutes catégories…

« … ce qui s'est passé montre que notre objectif est de toujours réfléchir à la meilleure organisation, aux meilleurs modes de fonctionnement du service public, pour répondre aux projets portés par nos élus… ».

« … En 2013 nous avons :
- engagé la réflexion dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,
- renouvelé l'ensemble des machines informatiques,
- engagé des actions de formations à l'utilisation de l'intranet…
- fait évoluer les missions des médiateurs de quartier et des ASVP.
- … »

« Amputer les ressources des collectivités territoriales aura des **conséquences lourdes** pour les habitants de nos communes…

« … Je sais que cela ne nous facilitera pas le travail, mais je suis persuadée que les élus et, Mme le Maire en particulier, veilleront à ce que nos conditions de travail vous permettent de conserver le bon niveau de service public que vous rendez à la population…

« … Il nous faudra agir dans un contexte contraignant et difficile, mais, vous pouvez compter sur un personnel dévoué et consciencieux, pour servir le public et pour mener à bien les projets qui conditionnent l'avenir de notre commune »…

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE
2014
Un jour pourtant un jour viendra couleur d'orange
Un jour de palme un jour de feuillages au front
Un jour d'épaule nue ou les gens s'aimeront
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche

Au banquet de nos « Ainés »

Ils ont été plus de 400 à participer au traditionnel banquet de nos « Ainés » en ce début d'année 2014, le 16 janvier. Sourires, plaisirs de se retrouver pour un repas « craquant-gourmant » et un après-midi dansant.

Le repas, servi à « la française » (individuellement à l'assiette) a été très apprécié, ce moment convivial a permis de se retrouver entre amis souvent mais aussi de faire de nouvelles connaissances.
C'est l'orchestre de Franck Vilain qui assurait la partie musicale. Les agents du service solidarité présents toute l'année au bénéfice de nos ainés étaient aussi de la fête.
À Champs-sur-Marne, on reconnaît le rôle essentiel de nos ainés dans la construction de notre espace commun, de ce qui fait société, mais aussi du rôle qu'ils continuent encore de tenir pour renforcer toujours le lien social, le vivre ensemble, partageant les connaissances et les compétences patiemment acquises. Ils sont d'un soutien attentif aux générations nouvelles.
Dans cette période difficile économiquement et socialement, les paillettes de leurs yeux renvoyaient du bonheur. « Le plus d'argent dans leurs cheveux » était plus important que celui qu'il n'avait peut-être pas dans leurs poches…

Office des Sports de Champs-sur-Marne Assemblée générale et récompenses

L'assemblée générale de l'Office des Sports de Champs-sur-Marne (O.S.C.M.) s'est tenue samedi 25 janvier, salle polyvalente du gymnase Jean Jaurès.

Matinée studieuse pour le « **premier anniversaire** » de cet Office (anciennement O.M.S. Office Municipal des Sports). Des « **travaux** » portant sur le bilan de l'année, aide et soutien aux associations et clubs sportifs de la commune, la répartition des aides et subventions, les relations avec la Municipalité et le Service des sports.
La soirée s'est terminée salle Jacques Brel, pour des vœux de l'O.S.C.M. et les récompenses aux « **plus méritants** » de chaque club.

Les membres du bureau de l'OSCM.

Vœux aux personnalités

« Cette cérémonie me donne l'occasion de vous présenter mes vœux pour notre population, qui attend beaucoup de nous, qui sommes les représentants des services publics municipaux de proximité tant au plan collectif, que pour les services à la personne.

« Il existe une « proximité relationnelle » forte entre les Français et leur service public municipal qui nourrit chez les usagers l'attente d'un engagement mutuel. Les usagers ont cette impression de **pouvoir plus influer** sur leurs services publics municipaux, qu'ils vivent au quotidien, que sur ceux qui sont nationaux.
« Alors, ils expriment plus d'exigences à notre égard, et cela nous donne de grandes responsabilités, **notamment dans l'efficacité de nos décisions et actions** »…

« … La fin d'un mandat, c'est le moment de **rendre hommage** à tous ceux qui se sont investis et ont **donné d'eux-mêmes**, durant un moment de leur vie, pour la vie de leur cité, pour le bien-être collectif. Tous méritent **le respect**.
« Le mandat d'élu dans une commune, aussi passionnant soit-il, s'accompagne de contraintes et de responsabilités certaines, voire de sacrifices professionnels, personnels et familiaux… Dans notre société, les élus locaux sont l**es plus proches de la population**.

« … Si **ce lien entre élu et citoyen est fort et vivifiant**, il est aussi délicat, **car souvent source de déceptions** face à la réalité plus globale d'une société déstructurée et difficile, où seule la proximité semble capable de colmater les brèches.
« …C'est dire combien il nous faut, ensemble, attirer l'attention sur les risques qu'engendrerait une **nouvelle fragilisation des communes** »…
« La loi de finances 2014 prévoit que le montant de la DGF en 2014 sera, au nom

de **la « maîtrise » des dépenses publiques**, de 1,381 milliard de moins qu'en 2013.

- 840 millions d'euros en moins pour les communes et leurs groupements, ce qui risquent d'affecter le niveau des services rendus.

« La clé voûte de ce raisonnement se trouve au cœur du dernier **traité européen** qui institua la « **règle d'or** ».
Un traité adopté, au Parlement, par une très large majorité. C'est d'ailleurs ainsi que la Commission européenne a validé le projet de budget de la France pour 2014, pour estimer qu'il était en ligne avec les exigences du **pacte de stabilité** »…
« Si la Commission européenne est satisfaite, les peuples de l'Europe font, quant à eux, l'amère expérience de l'inefficacité des politiques d'austérité, qui étouffent toute ambition de progrès et de développement ».
« Pourtant, le dogme de la baisse du coût du travail et des cadeaux aux entreprises continue ! **Six mille aides** existent déjà, qui représentent 110 milliards d'euros par an.
Du **crédit d'impôt compétitivité-emploi**, sans contreparties financières, sans contreparties industrielles, financé par une hausse de la TVA et de nouvelles hausses d'impôts et par des coupes claires dans les budgets dans les services publics, au **pacte de responsabilité**, récemment annoncé.

Représentants des corps de l'Etat, chefs d'entreprises, commerçants, présidents de clubs et d'associations…

Tout va dans le même sens !

Cela ne crée pas seulement le trouble parmi toutes celles et tous ceux qui ont placé leurs espoirs dans le changement, cela exacerbe **le sentiment d'injustice chez nos concitoyens** et des difficultés pour gérer les collectivités territoriales, donc des difficultés pour nos partenaires, personnel, entreprises et associations.

« Il est maintenant évoqué l'attribution de dotations qui dépendrait, ainsi, du ratio « emplois/habitants » : serait-ce une prime aux licenciements ? Une prime à la précarisation ? Avec la pratique d'emplois aidés en substitution ? **Mais**, ni le service public, ni les salariés ne manquent de travail, ni les populations ne manquent d'exigences de réponse à leurs préoccupations.

« Il faut attirer l'attention des citoyens sur la soi-disante simplification du **« millefeuilles territorial »** des collectivités qui nous est de nouveau présentée comme thérapie, sous le nom de **Modernisation de l'Action Publique ?**

« Nous risquons **la fusion des communes et des services municipaux, non volontaire**, avec ce que l'Assemblée nationale a adopté pour la création de la **« Métropole du Grand Paris »**, au 1er janvier 2016.
Cette **« vaste machine technocratique »** absorbera la capitale et les villes des trois départements de petite couronne : le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis.
Avec la possibilité d'absorber la commune de Champs-sur-Marne parce que frontalière de Noisy-le-Grand.

« L'immense majorité des maires d'Île-de-France **refuse ce projet,** qui est une véritable **recentralisation étatique,** s'attaquant à la **démocratie et aux libertés communales**.

« Faisant table rase des intercommunalités existantes sur ce territoire, la Métropole enlèvera aux communes **une partie de leur pouvoir de décision**, notamment en matière de logement, d'urbanisme et d'aménagement économique. **Je ne peux cacher mon inquiétude**.

« Je déplore que cette loi n'ait pas l'objet du débat public qu'elle méritait, ni avec les maires, ni avec les citoyens ».
« Cette recentralisation du pouvoir, loin du terrain, **n'est pas un bon signe**. Je pense à la participation nécessaire des habitants à la vie démocratique.
Cette loi va à l'encontre, dans ce domaine, de ce que nous avons déployé à Champs-sur-Marne, depuis des années, pour rapprocher les citoyens des lieux de décisions qui les concernent, pour développer, toujours mieux, la démocratie participative.

« Les Communautés d'agglomération seront toutes supprimées. Ces intercommunalités seront remplacées par des **« territoires »** qui devront réunir au moins 300 000 habitants.
Ces territoires n'auront pas le statut d'établissement public et auront, pour principale mission, **la simple mise en œuvre des stratégies définies par la Métropole ! »**…

« Quoi qu'il en soit, **je resterai déterminée à agir, pour les intérêts de notre ville, et de ses agents, au sein de toutes les assemblées et instances où notre ville est représentée …»**.

« L'année dernière, nous pouvions encore nous interroger sur le devenir du projet du « Grand Paris », et **pour marquer les exigences de notre ville**.
« Début mars, le premier ministre était venu à Champs-sur-Marne, dans le Cité Descartes, **afin de confirmer, officiellement, la poursuite du Grand Paris**, sous le nom du « Nouveau Grand Paris » et les conditions de la réalisation du « Grand Paris Express », moyen de transport moderne adapté à la région capitale… ».

« Nous nous sommes depuis attelés, ensemble, à finaliser la rédaction de notre **Projet de Contrat de Développement Territorial. Sa validation est intervenue le 9 septembre dernier**, « Le **CDT doit accélérer le développement des synergies** entre les différentes autres polarités économiques qui sont la **Cité Descartes à Champs, Mont d'Est à Noisy et la gare du Grand Paris**. Le quartier de la future gare et la gare du Grand Paris Express, sont en cours de conception intellectuelle et ce projet nous engage tous pour les années à venir »…

« … La **contribution de notre population a été entendue** et bien prise en compte ».
« … Dans quelques semaines, les habitants auront le loisir de s'exprimer en fonction du vécu de leur commune.
Je souhaite que le débat soit honnête et sincère, respectueux pour les femmes et les hommes qui ont donné beaucoup de temps et d'énergie. Dans notre commune seul le **respect et l'honnêteté** comptent et permettent d'avancer.
« … C'est ce que méritent notre si belle ville et ses habitants »…

Le Brass Band de l'orchestre d'harmonie.

Élections municipales : mode d'emploi

L'électeur se présente au bureau de vote qui lui est indiqué sur sa carte électorale. Le scrutin se déroule de 8 heures à 18 heures. Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où il se présente. Il doit nécessairement présenter une pièce d'identité, quelle que soit la commune. Dans toutes les communes, l'absence de carte électorale n'empêche pas de voter, mais elle nécessite des vérifications portant sur le lieu de vote de l'intéressé.

L'opération de vote se déroule alors en plusieurs étapes

1• L'électeur se présente à la table où sont déposés les bulletins et les enveloppes. Son inscription sur les listes électorales est vérifiée, il prend une enveloppe, un bulletin de vote de chaque liste ou candidat. Il est important qu'il prenne plusieurs bulletins de vote afin de préserver la confidentialité de son choix. L'électeur peut également se rendre au bureau de vote avec les documents électoraux qui lui ont été envoyés à son domicile.

2• L'électeur se rend à l'isoloir. Le passage par l'isoloir est obligatoire dans tous les cas afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.

3• Il se présente devant l'urne où le président du bureau ou son suppléant vérifie son identité en lisant à voix haute la pièce d'identité ou la carte électorale qu'il lui présente.

4• Le président ou son suppléant constate que l'électeur n'a qu'une enveloppe, mais il ne doit en aucun cas la toucher. L'électeur introduit lui-même l'enveloppe dans l'urne.

5• Il signe alors la liste d'émargement en face de son nom. La personne chargée de contrôler les émargements se trouve généralement à côté de l'urne afin de faciliter les opérations de vote. Si un électeur n'est pas en mesure de signer lui-même, un électeur de son choix peut signer pour lui avec la mention manuscrite : « l'électeur ne peut signer lui-même ». Si un électeur qui a voté, refuse de signer, c'est la personne chargée du contrôle des émargements qui signera à sa place. Il en sera porté mention sur le procès-verbal des opérations de vote et il sera indiqué les noms des électeurs concernés.

6• La carte de l'électeur ou son attestation sont rendues à leur détenteur après que l'assesseur a apposé un tampon à la date du scrutin sur l'emplacement prévu à cet effet.

Nouveauté : l'élection des conseillers communautaires

Aux prochaines élections municipales, les électeurs voteront à l'aide du même bulletin de vote, pour désigner les conseillers municipaux et les conseillers communautaires.

Allée de la Lisière

Après la suppression du parking silo, la restructuration de la voirie et du parc de stationnement ; après la réfection des halls ; les travaux d'isolation et d'étanchéité terminés ;… ce sont maintenant les appartements qui vont être réhabilités.

C'est une **réhabilitation des plus importantes** qui va être menée dans les **104 appartements SOCALOG - Cilgére** de la résidence. Pour une parfaite information de l'ensemble des locataires, deux appartements témoins sont ouverts afin de permettre à chacun de mesurer l'ampleur des travaux qui seront réalisés dans chaque appartement.

- Remplacement des bouches de ventilation, des portes de placards défectueuses, « détalonnage » des portes intérieurs, mise en place d'un parement rigide sur la loggia, réfection des faïences des cuisines, de la salle d'eau et des WC, remplacement des alimentations en eau ainsi que des évacuations, réfection complète de l'installation électrique avec mise aux normes et nouveau tableau, des équipements sanitaires et de la robinetterie, pose d'un sèche serviette, remplacement des revêtements de sols et réfection des embellissement des pièces humides, évier et lavabo en résine, et enfin pose de portes palières sécurisées. Une liste presqu'exhaustive et déjà longue comme le bras, avec à chaque fois des matériaux de qualité… Voilà ce qui attend les habitants de cette partie de l'Allée de la Lisière. La filiale de Cilgére n'a pas lésiné : **le total des opérations dépasse les 2 millions d'euros**.

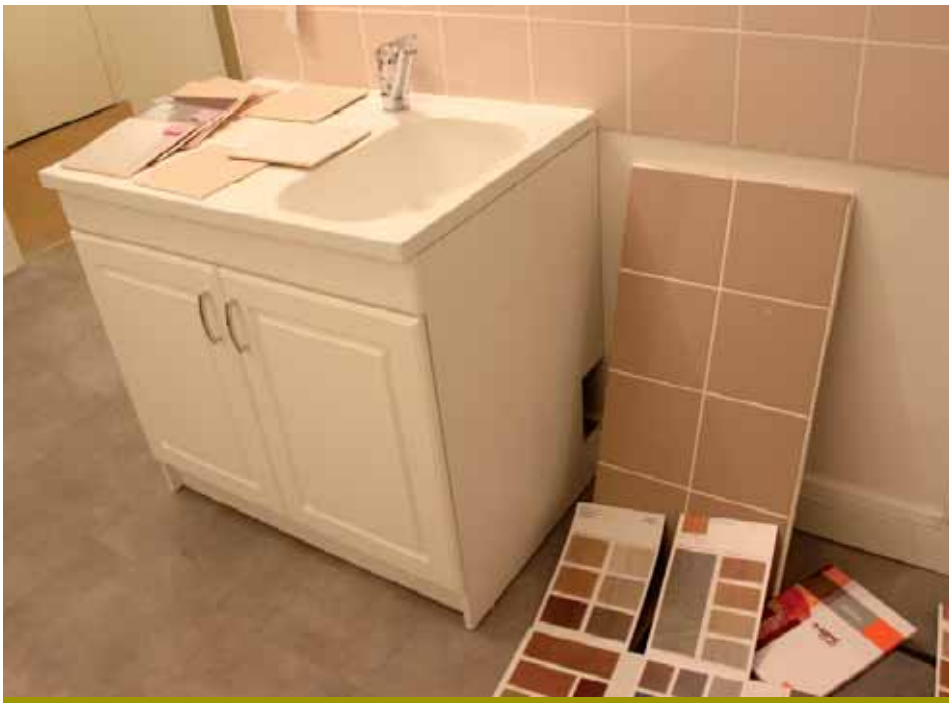

Pour respecter le goût de chacun, le choix est donné…

La salle de bain de l'appartement témoin.

Dans chaque appartement, il faudra 15 jours de travaux consécutifs. Afin de planifier les interventions, chaque locataire a bénéficié d'une visite particulière afin de reconnaître, au mieux, les situations, y compris personnelles, pour que les opérations engendrent le moins de gêne possible. Certains pourront même bénéficier d'un logement de courtoisie…

Les travaux d'étanchéité débutent à partir du bâtiment 7, ceux de rénovation intérieure commenceront par le 15.

À côté du gardien, c'est Monsieur Cajuste qui suivra, en contact avec les locataires et les entreprises, ces travaux. L'appartement témoin du 9 devenant le bureau de suivi des travaux.

Place aux mômes

Chaque mois, le service municipal de la culture présente un spectacle spécifique à destination du jeune public. Destinés aux enfants fréquentant les accueils de loisirs, ces spectacles sont ouverts aux familles. L'entrée est libre, et, de fait, la réservation impérative.

« **Méli et Mélo** » sont inséparables, ils font tout ensemble ; manger, s'habiller, se laver, jouer… Ils sont aussi d'accord pour tout et sur tout ! C'est comme ça les vrais amis ! Seulement voilà… Dans cette relation fusionnelle et exclusive, Mélo étouffe. Alors, une nuit… il s'invente… non, pardon ! ! ! Il se découvre un nouvel ami. Il est le seul à le voir, le seul à l'entendre mais ça ne fait rien, il l'adopte. D'un duo, on passe à un trio. Et rien ne va plus ! Pour raconter cette histoire les deux comédiennes se sont amusées à adapter tous les gestes du quotidien à ce binôme d'amis inséparables, créant des situations loufoques. Un spectacle très visuel dans lequel le mime et le théâtre burlesque se mêlent pour raconter une histoire d'amitié mouvementée et un peu mystérieuse…

« T'ES QUI TOI ? »
par la compagnie « De ci de là ».
A partir de 4 ans.
Renseignements et réservations
service municipal culturel
01 64 73 49 00

Les Pockemon à Champs-sur-Marne

Dans la « galaxie » de la danse hip hop, on ne les présente plus : les « Pockemon Crew » sont simplement la compagnie la plus titrée au monde dans le domaine des « battles ».

À Lyon, leur ville d'origine, ils sont passés du Parvis à la grande scène de l'Opéra, où ils sont maintenant en résidence, s'enrichissant au passage de leurs échanges avec les artistes de la danse classique, du théâtre, du cirque.
À Champs-sur-Marne, c'est l'univers du cinéma qu'ils explorent et qu'ils sont venus faire revivre grâce à un décor minimaliste et des costumes inspirés des grands studios de l'époque pionnière.
Par la danse, ils nous transmettent une énergie fédératrice inspirée des films et des comédies musicales du 7ème art.

Voyage en Corse

Mardi 18 mars prochain, le service municipal solidarité fera la présentation du voyage en Corse, réservé aux retraités de la commune (qui se déroulera du 17 au 24 mai) et organisera un après-midi chantant, à partir de 14h.

De la citadelle médiévale de Calvi, et sa vue imprenable au charme des terrasses de la place Paoli de l'Île Rousse, sans oublier les balades sur les chemins côtiers, sur les plages de sable blanc immaculé qui bordent la baie ou le long des eaux fraîches de la Figarella ou celles plus tempérées du Fango, les mini-croisières à Scandola, les découvertes seront nombreuses.

Les préinscriptions pour le voyage seront ouvertes le jeudi 27 mars, de 9h30 à 11h30h, en Mairie, salle 102.

Opération P'tit Dej

C'est le repas le plus important de la journée. Indispensable à l'équilibre alimentaire, il permet de reconstituer ses réserves pour bien attaquer la journée. Et pourtant, combien d'entre nous avalent juste une tasse de café ! Pour répondre aux questions, dans les écoles, l'opération « P'tit Dej » c'était le samedi 8 février dans toutes les écoles de la villes.

Durant la nuit, notre corps consomme de l'énergie. Celui des enfants encore plus. Respiration, battements cardiaques et... tout ce qui fait fonctionner le corps humain. Si il est au repos, il n'en continue pas moins de consommer de l'énergie. Et c'est pendant la nuit que les enfants grandissent.

Pendant la nuit, nous jeûnons et c'est dans le repas du soir que nous puisons l'énergie nécessaire au sommeil. Le matin, il faut donc rompre le jeûne : « déjeuner »... Le déjeuner nous prépare à la journée qui vient. Le sauter, c'est d'abord prendre le risque de passer une mauvaise journée. Mais pas seulement.

Partir à l'école sans « petit déjeuner », pour gagner les quelques minutes de sommeil qu'on s'est refusé de prendre le soir d'avant, c'est s'infliger une double peine. Le manque de sommeil sera préjudiciable tout au long de la journée et, répété, ne permettra pas les meilleures conditions des apprentissages. Le petit déjeuner oublié renforcera les carences, l'énervement, et l'inattention. Bien dormir, bien déjeuner, c'est se préparer une bonne journée et à bien grandir.

La barre de céréales, ou pire, chocolatées, glissée dans la poche n'y changera rien. Elle aidera surtout à développer les mauvais comportements alimentaires, elle favorisera l'obésité. A cause d'elle, rapidement, les caries viendront s'installées et faire connaitre trop vite les joies de la roulette du dentiste… à éviter donc.

Le repas le plus important... peut être agréable.

Un bon déjeuner, capable de nous lancer pour une bonne journée c'est un apport en calcium, du lait qui aide à grandir et en glucides lents, comme du pain, qui fourniront l'énergie nécessaire. Un fruit pour ses vitamines et là, c'est la forme assurée.

L'opération « P'tit Dej » à destination de tous les élèves des CE2 et de CLIS de Champs-sur-Marne, et de leurs parents, s'est déroulée le samedi 8 février dans toutes les écoles élémentaires de la ville. Aux cotés des agents de la restauration et des animateurs, infirmières et diététiciennes étaient présentes pour répondre aux questions et partager le petit déjeuner idéal.

GROUPE ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

RÉGRESSION DE LA DÉMOCRATIE

Le 16 janvier le 1er ministre s'est dit favorable à la suppression des départements de la petite couronne parisienne. Cette déclaration est malheureusement cohérente avec l'esprit de la loi sur les métropoles et avec les propos tenus par le président de la République, lors de sa dernière conférence de presse.

« **Elle constitue une grave régression de la démocratie.** La suppression des départements de petite couronne va entraîner une dégradation du service publique de proximité et un renforcement des ségrégations territoriales dont souffre déjà l'Île de France. L'objectif avoué est **la baisse des dépenses publiques** et non la satisfaction des besoins des populations. Le gouvernement tourne le dos au principe républicain **d'égalité territoriale**, au profit de la mise en concurrence des territoires.

Cette décision va piétiner **la libre administration des collectivités locales**. En ressuscitant l'ancien département de la Seine, le chef du gouvernement ouvre la porte à des abandons de missions de service public, à des privatisions et à des partenariats public-privés qui seront à terme ruineux pour les finances publiques.

C'est pourquoi les élus communistes d'Île de France s'opposent à la suppression des trois départements de la petite couronne et demandent, qu'au contraire, ceux-ci voient **leurs moyens budgétaires et humains renforcés** afin de lutter efficacement contre les fractures territoriales.

Ils mettent aussi en garde solennellement le gouvernement contre toute tentation de passer en force en changeant la loi qui, jusqu'à maintenant, soumet à référendum toute suppression ou fusion de département ».

GROUPE ÉCOLOGISTE - LES VERTS

Nous souhaitons à toutes et à tous une verdoyante année 2014, joyeuse, paisible et sereine.

Si nous sommes résolument optimistes, c'est que nous annonçons depuis 40 ans les difficultés de la société de consommation et que nous sommes préparés à l'inéluctable décroissance en cours. Plutôt que de la subir, nous agissons pour la transformer en une période de regain de la convivialité et du bien être.

- Pour la production d'eau potable, nous souhaitons la mise en place d'une régie directe de production, permettant aux habitants du Val Maubuée de s'en réapproprier la gestion sans enrichir les multinationales.
- Pour les déchets ménagers, nous souhaitons une véritable baisse de la redevance grâce à des aménagements simples et économiques.
- Pour les transports en commun, nous souhaitons une modernisation immédiate, tous les utilisateurs du RER nous comprendront.
- Pour l'habitation nous souhaitons le développement de la qualité environnementale des logements sociaux, améliorant de fait la qualité de la vie des résidents.
- Pour ceux qui bénéficient des aides sociales nous souhaitons qu'ils conservent leur dignité, sachant que les plus grands assistés de notre pays sont les grandes entreprises qui profitent du système sans contrepartie.
- Pour le temps travail nous souhaitons l'instauration de la semaine de 32 heures et l'abaissement de l'âge de la retraite.
- Pour les enfants, nous souhaitons le développement du bio dans les restaurants scolaires et l'instauration du lundi végétarien.
- Pour les adultes, nous souhaitons à chacun de trouver du travail et la création d'un revenu universel.

« Quand un homme a un bec de canard, des ailes de canard et des pattes de canards : c'est un canard. Ce qui est valable pour les canards l'est aussi pour les petits merdeux ». Pierre Fresnay dans Les vieux de la vieille

- Pour la culture, nous souhaitons oublier les gargouillis nauséabonds qui n'ont rien de culturel ni d'humoristique. Quand un homme fréquente les nazis, a des gestes de nazi, a des propos de nazi, alors c'est un nazi. Et ce qui est valable pour les nazis…

Bonne année de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Les écolos

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

QUELQUES REMERCIEMENTS DE FIN DE MANDAT

Au terme de cette mandature, il serait cohérent d'évoquer le bilan et les perspectives de notre action municipale, mais la loi électorale est ainsi faite, qu'elle ne le permet pas.

Aussi, fidèle à ce principe démocratique, nous nous abstiendrons d'en retransmettre quelques lignes dans cette rubrique consacrée à l'expression des groupes politiques.

Mais qui dit fin de mandat, et ce n'est pas contradictoire avec ce qui vient d'être énoncé, donne aussi la possibilité de remercier tous les conseillers municipaux, sans exception, qui se sont engagés dans cette aventure, il y a maintenant 6 ans ou plus.

Certains se proposent de la poursuivre, mais d'autres ont choisi d'y mettre un terme.

Et c'est tout naturellement vers 3 élus, pour ne pas dire 3 amis, de notre groupe politique que notre souhaitons particulièrement remercier pour leur engagement, sincère et dévoué, et leur disponibilité mise au service des campésiens, de la commune et de notre agglomération, depuis de très nombreuses années.

Nous pensons bien évidemment ici à Christian DERMY, Maire-Adjoint à la culture et aux nouvelles technologies, et autrefois chargé de l'Office Municipal des Loisirs et de l'Enfance, à Christian LONDE, notre toujours jeune actif Maire-Adjoint à la jeunesse et à Honoré BRUN, que l'on ne présente plus tant son engagement reste exemplaire.

Qu'il nous soit permis une nouvelle fois de les remercier pour l'engagement sans faille dont ils ont fait preuve, la responsabilité avec laquelle ils ont exercé leurs fonctions, et le choix qu'ils ont fait de se recentrer à présent vers des activités plus personnelles et familiales.

Jean-François PIOTROWSKI, *Président de groupe*
Avec Micheline DAL FARRA, Florence BRET-MEHINTO,
Lucie KAZARIAN, Julie GOBERT, Katia IDIR, Agnès NTEP
Et, Christian DERMY, Christian LONDE,
Sauveur RUSSO, Honoré BRUN, Charles GUEDOU

ESPACE RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

MAUD TALLET VOUS A SOUHAITÉ UNE BONNE ANNÉE !!!

Pour les français et donc pour les campésiens, la facture s'annonce salée en 2014. Le début d'année est devenu un éternel recommencement : les français sont condamnés à payer toujours plus d'impôts et des tarifs plus élevés.

Hausse de la TVA depuis le 1er janvier :
Cette taxe s'applique à tous les biens et les services.
La TVA à 19,6% est passée à 20% et la TVA intermédiaire à 7% est passée à 10%. La TVA applicable à l'alimentation qui devait baisser à 5%, ne baissera pas !!!

Quotient familial :
Selon les calculs de différents spécialistes, la baisse du quotient familial augmentera la charge des familles de 500 euros par an.

Hausse des transports en Île-de-France :
La Région a voté une augmentation de 3% des transports. Il s'agit de la sixième depuis 2010 alors que la qualité de service ne cesse de se détériorer : INACCEPTABLE !!!
Et qu'est devenue la promesse de la gauche de la tarification unique censée être avantageuse pour les résidents en grande couronne ? OUBLIEE !!!
Par contre, on nous préparerait une autre augmentation de 3% en juin, qui correspondrait à l'augmentation habituelle.

Au final, les Français devront payer plusieurs milliards d'euros de plus en 2014. Nous remercions les socialistes, les communistes et les verts pour ces mesures qui favoriseront (sic) notre pouvoir d'achat !!!

A Champs-sur-Marne, Maud Tallet et tous ses alliés aggravent la situation en fixant les taxes locales au maximum des possibilités (sur les factures EDF) et en gelant pendant des années la grille tarifaire des services municipaux, faisant ainsi basculer de nombreux campésiens dans la tranche de tarification supérieure.
Pour masquer cette gestion, vous avez certainement remarqué la multiplication des travaux dans la ville ces dernières semaines : comme par hasard à la veille d'une échéance municipale importante !
Mais personne n'est dupe après des années caractérisées par la faiblesse des investissements, face à la gestion des rythmes scolaires, l'installation des campements Roms,…

Dans ce contexte révoltant et devant constater que le magazine de janvier a été supprimé, c'est à peine si nous osons vous souhaiter une bonne année à tous tellement la formule pourrait paraître provocatrice.

Retrouvez les élus du groupe VMC sur le site
www.vmchamps.com

La Poste, service public toujours

« La Poste » reste un service public, pour près de deux millions de citoyens. C'est ce qu'ils avaient exprimé lors de la « votation nationale » du 3 octobre 2009.

En 2012, le gouvernement lui a instauré un **statut de société anonyme**, par introduction de capitaux privés et par une gestion de « rentabilité financière ». Son maillage du territoire en fait encore **le dernier service public de proximité**, dans des territoires les plus reculés. Parmi les services de la poste, la **« Direction du courrier »** est implantée Boulevard Newton, près de la gare du RER. Près de 600, ingénieurs, cadres, techniciens travaillent dans ce bâtiment. L'annonce s'est faite à la veille de la confirmation de la réalisation du « Nouveau Grand Paris ».
C'est le 17 octobre 2013, à 12h45, juste avant que le personnel ne parte déjeuner, que la délocalisation du site de Champs-sur-Marne, pour fin 2014, commence à circuler « officieusement ».

Le bâtiment a été terminé en 1989, financé par « La POSTE ». En 2007, il a été revendu à… un **« fonds de pension australien »**. Le loyer est actuellement de 4,3 millions d'euros par an, charges comprises. 350 000 euros de travaux ont été réalisés en un an, afin d'y « localiser » de nouvelles directions implantées ailleurs en France. Les arguments de la direction se succèdent donc, sans convaincre les salariés du site et les syndicats qui, pour la première fois, se constituent en « intersyndical ». « Recherche d'économies » de la société La POSTE, bâtiment touché par des mouvements de terrain, mauvaises prévisions du développement du courrier, réorientation vers le pôle bancaire,… Ce sont les arguments qui avaient servi à l'époque **« démembrer »** les P.T.T. pour vendre les secteurs « rentables » au privé qui sont réutilisés.
En 2012, lors du CHSCT, instance paritaire chargée de suivre les conditions de travail, la direction se déclarait très satisfaite de la qualité de l'environnement de travail de ses agents.

Le bâtiment de LA POSTE, direction du courrier.

Une situation intolérable pour les agents dont beaucoup sont venus habiter sur le secteur depuis que le site est devenu campésien. Beaucoup s'étonnent d'un départ du site spécialisé dans la gestions des comptes des entreprises, alors que nombre d'entreprises, de services, de laboratoires, de grandes écoles vont rejoindre le Nouveau Grand Paris, et particulièrement la Cité Descartes.

Une situation à propos de laquelle Maud Tallet, Maire et Conseillère générale de Champs-sur-Marne, attachée au dialogue social, avec les salariés et avec les élus, a interpellé Monsieur Philippe Whal, Président Directeur Général du groupe La Poste.

Une intervention sur laquelle Serge Lewandowski, responsable FO et porte-parole de l'intersyndicale s'appuie aussi : *« La seule et unique réponse à nos nombreuses questions a été que le bail n'est pas encore dénoncé et ne le sera que fin mai 2014, ce qui nous donne de l'espoir dans la continuité de notre lutte ».*

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin de 9h à 12h pour les services municipaux : affaires générales, éducation, régie et solidarité.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit en mairie le mardi matin de 8h30 à 12h, sur rendez-vous, pris le vendredi au plus tard au 01 64 73 48 70

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 3 mars 2014

19h30

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet par affichage, presse locale et site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

DES VACANCES ÉNERGIQUES

Le service muncicpal jeunesse et le service des sports proposent aux jeunes Campésiens de passer des vacances vitaminées avec « **Faites du sport** » !

- Du 17 au 28 février, dans toutes les structures à destination de la jeunesse et dans les gymnases, les activités s'enchainent !… Pendant deux semaines des stages permettant de découvrir différentes disciplines : escalade, tir à l'arc, gymnastique sports collectifs ou de raquettes,…
- Le Futsal Club de Champs s'associe, une nouvelle fois, à l'initiative et propose 3 stages du lundi 24 au vendredi 28 pour les 6/7 ans, les 8/9 ans et pour les collégiennes. Inscription auprès du club, au 01 64 61 13 27 ou au 06 16 04 23 42
- A noter : le 21 et le 28 février, « **Ce soir, c'est sport !** » de 17h30 à 20h,
  - le 21 au gymnase René Descartes,
  - le 28 au COSEC des Pyramides.

Les activités sont ouvertes à tous, en individuel ou en famille, et comme pour l'ensemble des initiatives « Faites du sport », c'est gratuit. **Inscription obligatoire**.
Renseignements au service municipal des sports au 01 64 73 48 56

PORTES OUVERTES SUR LES ÉTUDES

À Champs-sur-Marne, les « grandes écoles » de la Cité Descartes proposent de nombreuses filières. Pouvoir étudier dans sa ville en limitant les temps de transport, c'est alors possible.

- **Le 15 mars, de 9h à 12h**, le **lycée René Descartes** vous ouvre ses portes. Les collégiens pourront y découvrir les formations dispensées et entrevoir l'univers du Lycée. Que ce soit en filière générale, technologique ou tertiaire et BTS SIO, c'est la possibilité de recenser toutes les informations nécessaires pour une orientation.
  Lycée René Descartes, 4 Boulevard Copernic.
  Renseignements sur lyceerenedescartes77.fr
- **Le samedi 8 mars à partir de 9h30, les grandes écoles de la Cité Descartes** seront ouvertes. Lycéens, étudiants et parents d'élèves sont invités à la troisième édition de la journée portes ouvertes commune des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la Cité qui ont fait le choix de proposer un programme commun de conférences et un point d'information dédié au doctorat. Cette année, deux navettes gratuites seront mises à disposition pour faciliter les déplacements entre les différents établissements. La Cité Descartes compte 18 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et accueille 15 000 étudiants.
  Etablissements participants.
  Centre de Formation des Apprentis (CFA) Descartes, Centre de Formation des Apprentis (CFA) Ingénieurs 2000, Communauté d'universités et établissements Université Paris-Est, Ecole d'Ingénieurs ESIEE Paris, Ecole des Ponts ParisTech, Ecole nationale supérieure d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée, ENSG-Géomatique, ESO Paris Supostéo, UPEM, Université Paris-Est Marne-la-Vallée.
  Renseignements sur : www.jpo.citedescartes.fr

BIENVENUE

La ville de Champs-sur-Marne accueillera bientôt une nouvelle implantation, qui renforcera encore, le **pôle développement durable** de la cité Descartes.
16 000 m² de locaux « **basse consommation** » accueilleront bientôt les 150 salariés de l'institut technologique de la Forêt, de la Cellulose, du Bois et de l'Ameublement (FCBA) face aux bâtiments de l'Université Paris Est du Bois de l'Etang.
L'établissement public industriel et commercial exerce des activités clés dans des domaines très divers comme la recherche, l'expertise, l'évaluation, la diffusion des connaissances et il a pour mission de promouvoir l'innovation et le progrès technique, de garantir la qualité dans l'industrie notamment en mettant en avant des synergies dans la filière.
Informations sur www.fcba.fr

CÉRÉMONIE

Après 7 ans… 4 mois… 18 jours… Après que 30000 jeunes français, pour la plupart appelés du contingent, soient morts… Après des dizaines de milliers de victimes civiles… Après 250 000 blessés… Le 19 mars 1962, le « **Cessez le feu en Algérie** » est proclamé à midi sur l'ensemble du territoire algérien. En souvenir des victimes, les associations d'anciens combattants, la municipalité de Champs-sur-Marne et ses élus invitent la population à participer à la cérémonie du cessez le feu mettant fin à la guerre d'Algérie, le 19 mars à 18h30 à la stèle du souvenir du square du 8 mai 1945.

LE FORUM DE L'ÉTÉ

Les vacances d'été, ça se prépare ! Et de la Vanoise et ses randonnées somptueuses aux paysages bretons du Finistère, de la joute médiévale en Alsace à la découverte équestre du Pays Cathare, de l'Espagne à l'Adriatique, il y en aura pour tous les gouts !
Le **« Forum de l'été »**, le 15 mars prochain, est un des moyens pour bien préparer les vacances de vos enfants. En un seul lieu seront regroupés l'ensemble des partenaires municipaux qui présenteront les séjours proposés cette année par la ville.
L'ensemble des services municipaux concernés seront eux aussi présents pour vous accompagner et vous aider à constituer les dossiers. Dès l'entrée du forum, chaque famille recevra une fiche par enfant, numérotée selon l'ordre d'arrivée. Chaque fiche individuelle pourra recevoir trois séjours que vous aurez sélectionnés.
Attention : les séjours choisis devront correspondre à l'âge des enfants. N'oubliez pas de vous munir de votre carte de quotient et de votre attestation « VACAF ». Une fois remplie, cette fiche sera à remettre à l'« Espace Inscription », accompagnée d'un versement de 20% par enfant.
Le forum de l'été 2014, c'est le 15 mars à la salle Jacques Brel, de 10 h à 13h.
Retrouvez l'ensemble des séjours été de la ville de Champs-sur-Marne dans le guide de l'été 2014, et téléchargeable via le site internet de la ville.

COMBIEN SOMMES-NOUS ?

14 023… C'est le nombre de nouveaux seine et marnais en un an ! Nous sommes donc **1 361 031 habitants** dans le plus grand département de l'Île-de-France.
Selon l'Institut National de la Statistique, la croissance démographique de la Seine-et-Marne dépasse de loin celle du reste de l'Île-de-France.
Champs-sur-Marne est maintenant la septième ville du département et compte officiellement **24 731 habitants, soit 248 campésiens de plus que l'an passé soit plus 1 % après les plus 0,7% de l'année précédente. En 1990, 21 598, 1975 en 5000**...
Ces nouveaux chiffres sont donc ceux de la population légale millésimée 2011 qui entrent en vigueur le 1er Janvier 2014. Les chiffres du recensement sont particulièrement attendus car le niveau de population intervient au premier chef dans le calcul de la principale dotation que verse l'État aux communes pour son fonctionnement : c'est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) que le gouvernement vient de geler.
Avec la méthode de recensement par enquêtes annuelles, les chiffres de la démographie sont actualisés chaque année et offrent une photographie plus fine de la réalité. Le recensement permet aussi de mieux comprendre les évolutions de populations et participe à une meilleure définition des besoins en termes d'équipements.

SUCCÈS GLISSANT !

Les bénévoles de l'Office Municipal d'Animation, pendant les deux dernières semaines de l'année 2013, ont « bien assuré », dans tous les sens du terme, l'organisation et le fonctionnement de la, maintenant traditionnelle patinoire sur le Mail Jean Ferrat.
Dans le « Chalet des patins » chacun trouvait « patin à son pied ». Pour les plus petits, des patinettes, mais aussi un pingouin et des ours polaires offraient une aide précieuse aux premières glisses... En moins de 12 jours d'activités, 2 482 patineurs ont été comptés, dont 360 enfants des centres de loisirs de la ville... A chacun l'OMA offrait le réconfort : chocolat chaud, confiserie et gâteau pour les enfants, ou chocolat chaud et café pour les plus grands... Avec la patinoire de l'OMA, le plaisir de patiner se partageait de 4 à… 84 ans !

(Naissances)

OCTOBRE 2013
Le 24 : Gabriel DUBREUIL.

NOVEMBRE 2013
Le 1er : Mélanie LEGRAIN,
Délia MEGHZOUCHENE
Le 2 : Elitsio CSIZMADIA
Le 9 : Noémie BORGES DE OLIVEIRAE,
Le 10 : Célia RUST
Le 12 : Lana MADJALIAN ELOIR,
Le 13 : Diego GOMES,
Le 18 : Nolan PIQUOT,
Le 20 : Souleymane MEBROUK,
Le 22 : Maëlys ABOUKHAR,
Le 24 : Pharell POKOU,
Le 26 : Chahin IZEMRANE, Antoine MAUDUIT,
Le 28 : Naïla MBARKI,
Alison PERRAULT SOBOLAK.

DÉCEMBRE 2013
Le 1er : Arthur VIVENOT,
Le 2 : Kyllian KEITA,
Le 3 : Danh CANDURO,
Le 4 : Maryem BELKHEIR,
Le 6 : Kelsy BALTHAZAR-CHRISTINE PI,
Séphora OTMANI,
Le 10 : Aimée CORREIA, Alexy FAGOT,
Wael NEDAR,
Le 12 : William MENARD,
Le 16 : Mélanie MOÏDAMA MISHINA, Esther OLODO,
Le 18 : Romane DENARDAUD,
Le 19 : Faty GUASSAME,
Le 25 : Laurine BRANDAO, Ezio SAINT-JEVIN,
Le 26 : Anaïs GIRARD,
Le 27 : Théa GRELAUD,
Le 28 : Nahil HALITIM,
Le 29 : Taysha PORET,
Le 30 : Manon PAYEN.

(Mariages)

NOVEMBRE 2013
Le 30 : Maria SANCHEZ et Eric GOSSET, Rania BOUDERBALA et Steve VERSYCK

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE
BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48
Fax. 01 64 73 48 12
http://www.ville-champssurmarne.fr

POLICE
- **Bureau de Champs-sur-Marne**
  Rue Flandres-Dunkerque
  Tél. 01 64 68 07 53
- **Commissariat de Noisiel**
  Tél. 01 64 11 28 28

EDF
Tél. 0 810 010 333
Urgence 0 810 333 194

GDF
Tél. 0 810 800 801
Urgence 0 810 433 077

SERVICE DES EAUX - SFDE
ZI de Noisiel
Boite Postale 49
8, rue de la Mare Blanche
77425 Marne la Vallée cedex 2
Tél. 0 811 900 400
Urgence 0 811 900 400

Syndicat mIxte d'Enlèvement et de Traitement des REsidus Ménagers (SIETREM)
Tél. 0 800 770 061
http://www.sietrem.fr

URGENCES

- **SAMU : 15**
- **POLICE SECOURS : 17 ou 112**
- **POMPIERS : 18 ou 112**
- **SOS MÉDECINS 77 NORD :**
  0 825 33 36 15
- **SOS mains/doigts sectionnés :**
  Clinique La Francilienne :
  01 64 43 43 43
- **Hôpital Bichat (Paris) :**
  01 40 25 80 80
- **Centre Anti-Poison :**
  01 40 05 48 48
- **Urgence dentaire :**
  08 92 23 11 28

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE

AMF unicef

Ville amie des enfants

Ici ou ailleurs, des activités pour tous, tout l'été 2014

FORUM DE L'ÉTÉ

SAMEDI 15 MARS
DE 10H À 13H
SALLE JACQUES BREL